

## **Partie II**

# **L'ECLATEMENT DES TEMPS ET DE L'ESPACE DE LA FORMATION**

## **Chapitre 4**

### **La formation à distance au service du développement et de l'aménagement du territoire régional. Exemple en Rhône-Alpes**

*Roger GUIR*

#### **1 ECLATEMENT DE L'ESPACE ET DES NIVEAUX DE COMPETENCE**

1. Eclatement des niveaux de compétence
2. Les enjeux de l'accès au savoir et à la formation
3. Exemple de la Région Rhône-Alpes en matière de FAD

#### **2 LES ENJEUX DU RESEAU RHONE-ALPES DES FAD AU NIVEAU LOCAL**

4. L'organisation du réseau des formations à distance
5. Trois catégories de projet
6. Stratégie à moyen terme

#### **3 LES ENJEUX AU NIVEAU EUROPEEN**

7. Les enjeux du programme télématique européen des applications intégrées
8. Le projet TéléRegions et Les Quatre Moteurs pour l'Europe
9. L'entrée dans la société de l'information

*L'auteur :*  
*Directeur ARDEMI*  
*(Association pour la Recherche-Développement*  
*de l'Enseignement Multimédia et Interactif)*  
*Email : [guir@ardemi.fr](mailto:guir@ardemi.fr)*  
*Web : [www.ardemi.fr](http://www.ardemi.fr)*

Depuis les lois de décentralisation de 1982 en France, la politique d'aménagement du territoire est une des trois compétences principales des Régions, avec la formation professionnelle initiale et continue des jeunes et des adultes, ainsi que le soutien au développement économique et à l'emploi.

En Rhône-Alpes, l'aménagement du territoire est un des axes prioritaires de la Région, qui a mis en place en 1992 un schéma d'aménagement et de développement régional.

Avec ce schéma, la Région Rhône-Alpes a innové en créant les contrats globaux de développement avec les collectivités locales. Ces contrats ont été institués pour fédérer toutes les initiatives pour un aménagement concerté sur un territoire donné qui associe espace rural, villages, bourgs et villes. Une cinquantaine de contrats globaux de développement ont été passés. Ils ont une logique de contractualisation transversale et globale entre la Région Rhône-Alpes et les collectivités locales d'un territoire, et ont un triple objectif :

- dynamiser le milieu économique ;
- développer les solidarités entre espace rural et espace urbain ;
- améliorer l'accès aux services.

La formation à distance est l'un des principaux services de proximité, au carrefour du développement et de la revitalisation du tissu socio-économique local. Elle est un moyen de répondre à l'éclatement de l'espace et des niveaux des compétences, pour permettre l'accès à tous et partout à la formation et à l'éducation. Nous verrons les enjeux locaux, régionaux et européens de la formation ouverte et à distance.

## **1 ECLATEMENT DE L'ESPACE ET DES NIVEAUX DE COMPETENCE**

### **1. Eclatement des niveaux de compétence**

On assiste depuis les années soixante à un double éclatement des niveaux de compétences requis.

#### **a. Dans l'espace**

La mondialisation de l'économie et l'avènement de la société post-industrielle ont conduit à une généralisation du modèle de haut niveau de compétences requis, que les économistes anglo-saxons appellent "high-skills route", par opposition au modèle de bas niveau de qualification requis ("low-skills route") ; parallèlement, la concentration urbaine dans un pays comme la France (la proportion de citadins y est passée de 59% en 1954 à 75% aujourd'hui) a créé des écarts et des disparités de niveaux de compétences entre le milieu urbain et le milieu péri-urbain et rural, ainsi qu'à l'intérieur des composantes des grandes agglomérations (plus de 500.000 habitants) : un quart des actifs de moins de 25 ans sont sans emploi en France, principalement lié aux précarités socio-économiques des banlieues défavorisées.

Il y a là un formidable défi d'insertion et donc de formation à relever, qui suppose des acteurs de proximité, des moyens adaptés et individualisés. Que ce soit en zone rurale ou péri-urbaine, le recours aux technologies de l'information et de la communication(TIC.) devrait permettre d'apporter une réponse à la nécessité d'égalité de chance et d'accès aux moyens de formation adaptés.

b. Dans le temps

L'éclatement des compétences dans le temps résulte principalement d'un double phénomène parallèle : d'une part, la généralisation de l'accès à l'enseignement supérieur et la politique d'emploi par les entreprises des seuls diplômés de l'enseignement supérieur, et d'autre part l'augmentation croissante des jeunes de moins de 25 ans en échec scolaire et des besoins d'insertion professionnelle. Ceci conduit à accroître l'exclusion des jeunes en échec scolaire, et plus globalement des populations des zones géographiques où il n'y a pas d'accès de proximité à l'enseignement supérieur. Les zones de développement durables sont de plus en plus concentrés à la fois en milieu urbain et sur les populations diplômés. L'égalité des chances d'accès à l'éducation et à la formation partout et à tous, devient de plus en plus cruciale.

En outre, on assiste à un éclatement des temps/moments de formation tout au long de la vie en liaison avec les changements d'emplois et de compétences.

2. Les enjeux de l'accès au savoir et à la formation

Aujourd'hui, la formation doit répondre à quatre grands types de situation :

- *l'insertion professionnelle des jeunes en échec scolaire ;*
- *le retour au travail (femmes, chômeurs longue durée, ...)* ;
- *la reconversion professionnelle liée au développement des technologies de l'information et de la communication et à l'avènement de la société de l'information ;*
- *la formation tout au long de la vie.*

Les TIC permettent de rapprocher l'acte de formation avec le lieu de travail et/ou de vie. Elles sont une réponse à l'éclatement de l'espace et des besoins de formation. Elles constituent le support logistique idéal de l'individualisation de la formation. Elles offrent à l'aménagement du territoire l'occasion d'apporter les services indispensables au maintien des populations et d'activités vitales et durables. De manière générale, elles permettent l'accès à la formation partout et à tous.

### 3. Exemple de la Région Rhône-Alpes en matière de FAD

La Région Rhône-Alpes s'étend sur une superficie de 43.700 kilomètres-carrés comparable à des pays tels que les Pays-Bas, la Belgique, ou la Suisse. Elle a une population de 5,5 millions d'habitants, égale à celle du Danemark ou de la Finlande. Elle regroupe huit départements : Ain (01), Ardèche (07), Drôme (26), Isère (38), Loire (42), Rhône (69), Savoie (73) et Haute-Savoie (74). Plus de la moitié de la population est concentrée dans un réseau de huit villes (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Annecy, Chambéry, Bourg-en-Bresse, Roanne, Valence). La Région est divisée en une cinquantaine de « pays » (bassins de vie et/ou d'emploi) et deux-tiers de sa superficie est en zone rurale ou montagnarde. Amener une formation de proximité est le corollaire indispensable de toute politique d'aménagement du territoire régional.

Le développement de la formation à distance en Rhône-Alpes s'inscrit pleinement dans la politique régionale d'aménagement et de développement du territoire.

Lancé officiellement en juin 1997 par le Président de la Région, le Réseau Rhône-Alpes des formations à distance a un triple objectif :

- compléter l'offre locale de formation afin d'apporter sur place toute la gamme des formations requises ;
- répondre aux besoins spécifiques du développement économique local, des petites et moyennes entreprises, et du maintien des activités ;
- apporter sur place l'enseignement supérieur professionnalisant.

Ceci s'est traduit par un maître-mot :

"l'accès au savoir,  
c'est la vie qui continue ;  
c'est à côté de chez vous".

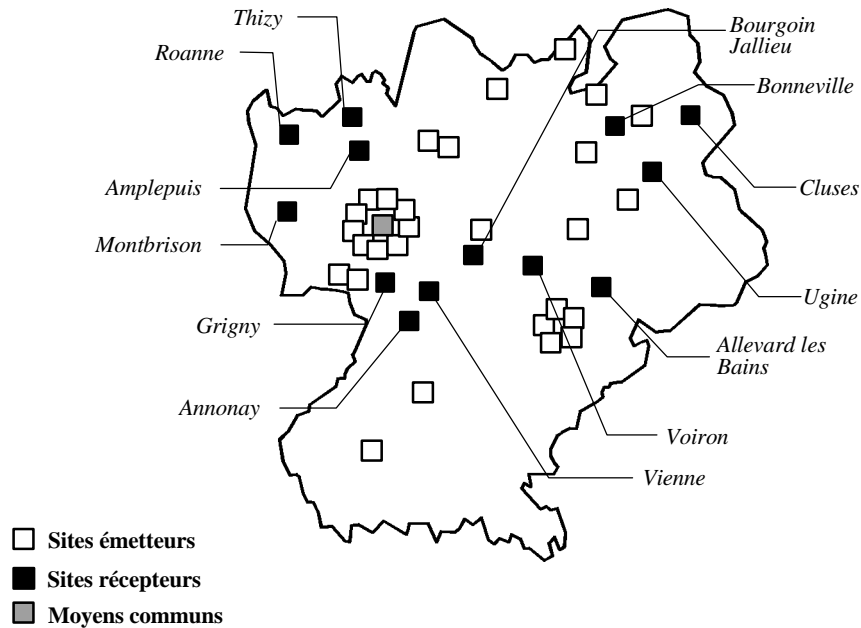
## **2 LES ENJEUX DU RESEAU RHONE-ALPES DES FAD AU NIVEAU LOCAL**

### 4. L'organisation du Réseau Rhône-Alpes des FAD

Au début 1999, ce Réseau comprend treize sites récepteurs de collectivités locales (cf. carte ci-dessous), et vingt huit sites émetteurs.

Il regroupe les grands organismes publics de formation : AFPA (3 sites), CNAM (4 sites), CNED (2 sites), ainsi que des GRETA des deux Académies de Grenoble et de Lyon (9 sites).

A cela s'ajoutent un site ACFAL (Association Culture-Formation et Accompagnement à l'Emploi, spécialisée dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes défavorisés en zone urbaine et rurale), un site de l'Espace Formateurs (au service des acteurs de la formation intervenant auprès des publics en voie d'insertion sociale et professionnelle), et les huit sites de l'Union Rhône-Alpes des Centres d'Information et de documentation des Femmes et des Familles (URACIFF).



Le Réseau Rhône-Alpes présente les trois caractéristiques principales qui suivent.

- C'est un **réseau volontariste** où la demande des collectivités locales est moteur : en effet, ce sont les collectivités locales qui demandent l'implantation d'un site récepteur connecté au Réseau ; elles sont propriétaires du site, des équipements et matériels, et chargées de l'accueil et de l'animation du site récepteur de formation à distance. Notons que la Région finance à hauteur de 80% le coût d'équipement d'un site récepteur.
- C'est un **réseau ouvert**, multi-offreurs et multi-niveaux de formation : en effet, il s'adresse à tous les niveaux et besoins de formation, et est ouvert à tout organisme intéressé à offrir des formations à distance sur le Réseau et respectant les règles du jeu communes.
- C'est un **réseau mutualisant** et standardisant les moyens techniques et les pratiques pédagogiques : en effet, les équipements, matériels et logiciels sont standardisés, et font l'objet de commande-type ; un intégrateur est chargé du déploiement des sites et de leur maintenance ; les pratiques de formation sont standardisées. Les sites récepteurs ont un équipement type (cinq postes de travail multimédia, un serveur de réseau local, un poste de visioconférence et tous les périphériques nécessaires), ainsi que les sites émetteurs. Le Réseau Régional est un Intranet.

Dans le cadre du Réseau Rhône-Alpes des formations à distance, l'Association pour la Recherche-Développement de l'Enseignement Multimédia et Interactif (ARDEMI) est chargée :

- *de l'ingénierie technique, pédagogique, juridique et financière du développement du Réseau ;*
- *du suivi et de l'accompagnement du déploiement physique du Réseau ;*
- *du support et des moyens communs techniques et pédagogiques du Réseau ;*
- *de l'expertise et du conseil auprès des acteurs du Réseau (collectivités locales, Région, Etat, organismes de formation ou autres organismes concernés par le Réseau) ;*
- *de l'animation et de la médiation du Réseau ;*
- *et du développement du Réseau.*

## 5. Trois catégories de projet

A partir des dossiers de demande des collectivités locales d'implantation d'un site récepteur dans le cadre du Réseau Rhône-Alpes, on peut distinguer trois catégories de projet selon le rôle central joué par le site de réception des formations à distance (FAD).

- **Un rôle moteur dans le développement économique local.** La formation à distance s'insère dans une logique globale de développement local ayant pour but central l'implantation de nouvelles entreprises, le développement des PME-PMI ainsi que de l'emploi. C'est le cas par exemple, de Montbrison (le site récepteur des FAD est installé dans le centre d'affaires du pays Montbrisonnais fédérant les initiatives de développement économique) ; d'Annonay (centre de ressources pour les entreprises du bassin) ; de Grigny (site récepteur du Bassin Rhône-Sud piloté par l'Association pour le Développement Economique Rhône-Sud) ; des deux sites de Bonneville et Cluses (regroupés dans le Syndicat Intercommunal de Développement Economique de la Moyenne Vallée de l'Arve).
- **Un service de formation de proximité.** Ici la formation à distance a pour but principal d'apporter un service de proximité dans une localité donnée : c'est le cas d'Allevard-les-Bains (site dans la vallée alpine du Grésivaudan au nord de Grenoble), de Bourgoin-Jallieu (site aux confins de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau à 60 km à l'est de Lyon), de Voiron (site du pays voironnais au nord-ouest de Grenoble), d'Ugine (Val d'Arly, au nord d'Albertville et au carrefour géographique des deux Savoie), et des deux sites de Thizy et Amplepuis (zones rurales dans les monts du Beaujolais).
- **Au service d'une politique multimédia globale.** Ici, le site récepteur des formations à distance s'inscrit dans une politique multimédia globale à l'échelle d'un district urbain. C'est le cas de Roanne (Association MediaRoanne) et de Vienne (Maison du Savoir).

Le tableau ci-dessous des treize sites récepteurs résume les enjeux actuels du Réseau Rhône-Alpes des formations à distance pour les collectivités locales.

	<b>Développement économique local</b>	<b>Service de formation de proximité</b>	<b>Politique multimédia du District</b>
<b>Allevard-les-Bains (38)</b>		<b>X</b>	
<b>Montbrison (42)</b>	<b>X</b>		
<b>Annonay (07)</b>	<b>X</b>		
<b>Bourgoin-Jallieu (38)</b>		<b>X</b>	
<b>Roanne (42)</b>			<b>X</b>
<b>Vienne (38)</b>			<b>X</b>
<b>Voiron (38)</b>		<b>X</b>	
<b>Grigny/Givors (69)</b>	<b>X</b>		
<b>Cluses (74) et Bonneville (74)</b>	<b>X</b>		
<b>Thizy (69) et Amplepuis (69)</b>		<b>X</b>	
<b>Ugine (73)</b>		<b>X</b>	

*Les enjeux du Réseau Régional des FAD pour les Collectivités Locales*

6. Stratégie à moyen terme

A terme, il s'agit de favoriser l'émergence d'un service global en ligne de formation/emploi/développement local, où le service principal de formation à distance intégrerait la formation pour l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi, accessible à tous et partout.

Un système de capillarité ou de ramification du Réseau Rhône-Alpes des formations à distance va se développer et se traduire par la multiplication de sites territoriaux plus légers de réception (un poste de travail incluant la visioconférence et interconnecté) répondant aux besoins de services de proximité de petites collectivités locales.

Parallèlement, un système de complémentarité va s'établir entre l'accès sur les lieux de travail et à domicile à des ressources pédagogiques en ligne via Internet, et l'accès à des moyens de tutorat en ligne et de télé-cours (visio et audio et ressources partagées) sur des sites territoriaux dont l'équipement et les moyens de télécommunication via l'Intranet sont performants. En outre, de tels sites territoriaux demeureront le seul moyen d'accès à tous à la formation ouverte et à distance, pour les populations isolées, exclues et sans moyens.

### 3 LES ENJEUX AU NIVEAU EUROPEEN

#### 7. Les enjeux du programme télématique européen des applications intégrées.

Dès les années quatre-vingt dix la Commission Européenne a pris conscience des enjeux de la société de l'information qui a fait l'objet d'un livre blanc et d'un rapport (1994).

Le programme des applications télématiques (DG XIII Télématique) lancé dans le cadre du quatrième programme-cadre européen de recherche et développement technologique (1995-1998), a innové en insistant sur le développement de sites numériques à l'échelle des Villes et des Régions. Plus particulièrement, le programme « Integrated Applications for Digital Sites » (IADS) avait pour but de déployer à grande échelle et d'intégrer les applications télématiques dans les principaux domaines d'application (éducation et formation, santé, entreprises, transports, recherche, administration publique) au service du développement rural et urbain.

On le voit les enjeux de la télématique sont les mêmes au niveau régional et au niveau européen. La participation de Rhône-Alpes à ce programme européen a démarré en 1996 en mettant l'éducation (enseignement supérieur) et la formation à distance comme la priorité télématique en matière de développement rural et urbain.

#### 8. Le projet TéléRégions et les Quatre Moteurs pour l'Europe.

Depuis maintenant dix ans, l'association des "Quatre Moteurs pour l'Europe" a été mise en place par quatre Régions européennes : il s'agit du Baden-Württemberg (Stuttgart), de la Catalogne (Barcelone), de la Lombardie (Milan), et de Rhône-Alpes. L'année 1998 a marqué le dixième anniversaire des « Quatre Moteurs ».

Ils ont mis en place de nombreuses collaborations dans des domaines aussi variés que la recherche, le transfert de technologie, l'enseignement supérieur, la formation, la culture ou le développement économique, qui se sont étendues depuis 1996 aux applications et services télématiques avec le projet TéléRégions.

Le projet européen TéléRégions (1996-2000) est un réseau de six Régions, associant les Quatre Moteurs pour l'Europe avec la Haute-Autriche (Linz) et l'Angleterre du Nord (Newcastle) pour le développement des applications et des usages télématiques au service du développement économique et social régional, les six Régions totalisant une population de plus de trente millions d'habitants.

TéléRégions constitue le premier projet européen associant des Régions pour le développement des services en ligne à l'échelle régionale et interrégionale. Ce sont les six Régions qui sont contractantes auprès de la Commission Européenne, et l'ensemble des partenaires (plus de soixante-dix au total) sont des partenaires associés à ces Régions. Le Baden-Wurttemberg est le coordonnateur de ce projet européen. Ce projet s'intègre dans le programme IADS de la Commission Européenne (D.G. XIII Télématique)

En développant un réseau de sites régionaux d'utilisateurs, le projet TéléRegions s'insère directement dans la logique du développement régional par les technologies de l'information et de la communication.

En Rhône-Alpes, les deux principaux centres d'intérêt du projet TéléRegions se focalisent sur les applications pour le milieu des entreprises (tout particulièrement les PME-PMI) et les applications pour l'éducation et la formation. L'objectif commun des partenaires associés de Rhône-Alpes est de développer un système d'information régional pour les entreprises et l'éducation-formation au service du développement régional. Dans ce contexte, le Réseau Rhône-Alpes des formations à distance est l'une des principales applications de démonstration du projet TéléRegions en Rhône-Alpes.

TéléRegions se veut l'illustration de la contribution de la société de l'information au développement régional.

## 9. L'entrée dans la société de l'information

On s'entend généralement pour dire que la société de l'information doit permettre d'en faire bénéficier tout le monde, ce qui a pour corollaire des moyens et des financements publics stratégiques en matière d'accès, de connectivité, de contenu, et de formation.

La Région Rhône-Alpes a pris l'initiative d'une part, de lancer un appel d'offres sur un Réseau Régional de Communication interconnectant les réseaux et téléservices à l'échelle régionale (Réseau des Formations à Distance, Réseau de l'Education Nationale, Réseau de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Réseau des huit villes de Rhône-Alpes ...) et permettant de mutualiser les infrastructures, les services et les coûts, pour généraliser l'accès à tous à des réseaux performants voix-images-données au plus bas coût possible ; d'autre part, la Région Rhône-Alpes soutient les initiatives qui à l'échelle régionale, accompagnent, supportent et développent les usages de la société de l'information : la formation ouverte et à distance en est un exemple.

De son côté, l'Europe a lancé le Cinquième Programme-Cadre de recherche et développement technologique (1999-2003) « Information Society Technologies » (IST), qui comprend un volet technologies et contenus multimédia pour l'éducation et la formation.

## Bibliographie

CASPAR, Pierre, Nouvelles Technologies Educatives et réseaux de formation. Paris : Editions d'Organisation. 1998.

European Commission, « Growth, competitiveness, employment : the challenges and ways forwards into the 21<sup>st</sup> century ». White Paper, 1994.

European Commission, « Europe and the Global Information Society-Recommendations to the European Council ». Report of the High Level Group ( chaired by Martin Bangemann), 1994.

JEZEGOU, Annie, La formation à distance : enjeux, perspectives et limites de l'individualisation : Paris, l'Harmattan, 1998.

JONASSEN, David H., Handbook of Research for Educational Communications and Technology. New York, N.Y. : Simon and Schuster Macmillan, 1996.

LEVY, Pierre, Qu'est-ce que le virtuel ? Paris : Editions La Découverte, 1995.

LINARD, Monique, Les machines et des hommes. Apprendre avec les nouvelles technologies. Paris : L'Harmattan, 1996 (2<sup>ème</sup> édition).

University of Newcastle upon Tyne, Centre for Urban and Regional Development Studies : « SWOT » (« Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats »), rapport interne, 1998.